



## Club de Vol Libre du Vercors

### Assemblée générale ordinaire 2003 Compte rendu

L'assemblée générale 2003 se tient le 25 octobre 2003, au Domaine des Girards, Lans-en-Vercors. Début de l'assemblée à 18h30. Nombre de membres du club présents : 31, nombre de pouvoirs : 10. Le quorum est atteint.

#### Rapport moral du Président

Au 25 octobre 2003, le club compte 114 membres à jour de leur cotisation. 6 licenciés figurant sur le fichier FFVL en tant que membres du club n'ont pas versé leur cotisation au club. Enfin, quelques personnes versent leur cotisation au club, sans toutefois être licenciées à la FFVL ou en étant licenciées dans un autre club. Le président les remercie de leur soutien.

Les statistiques du club pour l'année 2003 sont les suivantes :

- Lieux de résidence des membres (statistiques portant sur 119 membres)
  - plateau du Vercors : 29 (25 %)
  - agglomération grenobloise : 49 (43 %)
  - autres : 35 (31 %)
  
- Fréquentation du site internet (nov.2002 à oct.2003)
  - 9081 visites
  - 17950 pages consultées
  - 25 visites par jour en moyenne
  - fréquentation en légère baisse par rapport à l'année précédente
  
- Fréquentation du forum (créé le 27 oct. 2001, statistiques sur 2 ans)
  - 1821 messages postés
  - 71867 messages consultés

## Participation à la vie fédérale

- Assemblée Générale de la Ligue Rhône Alpes (LRAVL) : cette assemblée s'est tenue en janvier 2003 à Chambéry. Faute d'avoir été prévenu à temps, aucun membre du Comité directeur n'a pu s'y rendre. Le club a été représenté par Serge Ramus.
- Assemblée Générale de la FFVL : s'est tenue en mars 2003 à Lyon. Maurice Bellet et Régis Décaillon ont représenté le club. Suite au décès de Gérard Blandin, le nouveau président de notre fédération est désormais Jean-Michel Payot.

## Qualifications fédérales

Encore cette année, le club a constaté la faible demande pour la qualification « brevet de pilote ». Le président rappelle que les frais d'inscription pour le passage de ce brevet sont remboursés par le club (ces frais n'étant dus qu'en cas de réussite à l'épreuve). Le calendrier des sessions de passage du brevet est disponible auprès des écoles organisatrices ou de la Ligue.

Robert Candotto et Christian Masson ont obtenu la qualification biplace, tandis que Lionel Gourdon a obtenu la qualification d'accompagnateur de club. Un ou plusieurs accompagnateurs devraient être formés dans la saison 2004. Le Président souligne l'intérêt de cette formation, et rappelle que les coûts sont entièrement assumés par le club et le CODEVOLI (Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère).

A ce jour, le club compte deux accompagnateurs ainsi qu'un moniteur fédéral.

## Bilan des activités 2003 du club

La météo a été excellente tout au long de l'année ! Les activités planifiées ont donc presque toutes eu lieu, ce qui a impliqué des dépenses significatives (notamment sous forme d'aides aux stagiaires). Cependant, comme le montre le rapport financier, le club a été bien subventionné par ailleurs.

- séance de pliage de parachutes de secours (mars + session à venir en novembre)
- week-ends « technique de décollage & sécurité » avec Pierre- Paul Ménégot (2 sessions en mars)
- journées « cross », gracieusement encadrées par Jean-Marc Arduin (mai)
- week-ends « initiation au cross » avec Gérald Delorme (mai et juillet)
- stage SIV avec Alto (M.Pocq, P.Belle), annulé en juin pour cause organisationnelle, reporté en septembre au Lac du Sautet
- journée perfectionnement avec Alto (R.Fétique), en septembre
- week-end de recyclage des biplaceurs avec Prévol (octobre)

En dehors des formations encadrées par des professionnels, de nombreuses autres activités ont été organisées : les journées biplaces « Emmaüs » ont été reconduites avec un beau succès (juin), participation à la Fête du Bleu (fin août) sous forme d'un lâcher de ballon depuis nos parapentes (remerciements de la Mairie de Lans en Vercors et de l'Office du Tourisme), en septembre déguisement de groupe à la Coupe Icare (remerciements à tous pour l'aide apportée aux pilotes, en particulier Jean-Marie Dumay).

### Compétition

La compétition du 9 et 10 août 2003 fut un grand succès, avec une très forte participation des membres du club. Remerciements à tous.

L'épreuve a été dirigée par Jean-Marc Arduin, et a accueilli 60 compétiteurs. A noter que le contrôle GPS faisait sa première apparition - avec brio - dans les compétitions organisées par le club (remerciements aux « informaticiens » du club).

Au nom du club, le Président remercie le service des remontées mécaniques de Villard de Lans « côte 2000 », dont le soutien logistique a été précieux.

Bien entendu, le club n'encourage pas chacun de ses membres à faire de la compétition. Cependant, comme chaque année, notre association donne un coup de pouce financier à nos compétiteurs, notamment en ce qui concerne les frais d'inscription aux épreuves. Le nom du club apparaît ainsi au plus haut niveau.

Cette année, plusieurs bons résultats :

- Guillaume Bellet : coupe de France, 14 manches, 72<sup>ème</sup>
- Pierre Danel :
  - nationale B, 6 manches, 139<sup>ème</sup>
  - vainqueur en équipe de la coupe Blériot, intégration au pôle France
- Régis Décaillon : nationale B, 9 manches, 138<sup>ème</sup>
- Eric Olivier : nationale B, 17 manches, 5<sup>ème</sup> (passage en coupe de France)

### Gestion des sites de vol libre

Le site de St Martin en Vercors (« le Pas de St Martin »), géré par le club, se voit doté d'un nouvel atterrissage, notamment grâce aux démarches effectuées par Serge Ramus et Vincent Danel.

Le nouveau terrain ne présente pas d'obstacles en approche. Le club continue cependant à louer le premier terrain. Une aide financière importante est apportée par le CODEVOLI.

A noter que la location en parallèle des deux terrains permettra, selon les contraintes de l'exploitation agricole, de poser sur l'un ou l'autre terrain.

Le site de vol libre du Pas de St Martin fait partie d'un projet d'aménagement sportif mené par les communes de St Martin en Vercors et de St Julien en Vercors : ce projet permettra l'installation, au printemps 2004, d'une *via cordata* à proximité de la Vierge du Vercors. L'ensemble du projet a donné lieu à une étude d'impact sur l'environnement, menée notamment par la FRAPNA.

Enfin, un groupe de deltistes du Vercors (dont certains sont membres du club) fait progresser l'idée d'aménagement d'un site delta à Autrans. Un tremplin devrait être aménagé au printemps 2004.

### Communication

La boîte vocale (3672, boîte n°003765) reste un moyen couramment utilisé pour faire passer l'information auprès de nos adhérents. Le coût est nul pour le club.

La liste de diffusion internet compte environ 60 membres. Voir aussi statistiques de consultation du site internet.

Trois courriers postaux ont été diffusés en cours d'année (une gazette en janvier, et deux courriers en mai et octobre).

Il existe toujours un écart d'information entre les internautes et non internautes, ces derniers ne recevant bien sûr pas une information en temps réel. Le comité directeur a aussi constaté que des annonces effectuées en début d'année dans la gazette (notamment le calendrier des stages) sont parfois oubliées quand la pleine saison arrive. Des solutions devront être étudiées par le prochain comité pour minimiser ces lacunes.

### Subventions

En terme de subventions, il s'agit d'une bonne année pour le club.

La ligue Rhône Alpes (LRAVL) a versé 1000€ au club (gestion décentralisée de la FFVL). Le Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS) a versé 2730€, dont 750€ au titre de la bourse pour la formation, bourse qui reviendra à Pierre Danel (qui a achevé sa formation de moniteur en 2003).

Le club propose à E.Olivier le même type de financement. Cette action avait déjà eu lieu pour E.Bailly il y a deux ans.

Les élèves moniteurs ainsi épaulés par le club sont bien sûr invités à accomplir une action bénévole en faveur du club.

Maurice Bellet est vivement remercié pour son travail sur les demandes de subventions.

### Questions diverses

Antoine Perrin demande si l'activité parapente peut être accueillie sur le futur site delta à Autrans. Vincent Danel ainsi que Hugues Olivier indiquent que le site ne s'y prête pas.

H.Olivier se présente comme porte-parole de P.Vinit (école Alto, Lans en Vercors), et évoque un problème de relations conflictuelles entre l'école Alto et le club, notamment entre le président du club et P. Vinit. Une discussion animée s'en suit : plusieurs membres du comité directeur et de l'assemblée montrent leur volonté de dédramatiser tout conflit. Le président souligne qu'il n'estime pas être personnellement en conflit avec P.Vinit, mais regrette en effet que l'école Alto ne soit pas impliquée autant qu'il le souhaiterait dans la vie du club.

J.Sisti rappelle que de nombreux efforts doivent encore être menés pour le vol libre sur le Vercors, notamment pour pérenniser le site de l'Aigle, qui a révélé cette année un fort potentiel. V.Danel indique qu'il existe des pistes encourageantes pour ce projet. H.Olivier parle d'une bonne initiative, en particulier si une ouverture au Nord peut être pratiquée.

Contredisant H. Olivier, V.Danel rappelle qu'il n'existe aucun site FFVL sur la commune de Lans en Vercors, même si les décollages de la « Dent Percée » et de « la Sept » sont effectivement répertoriés sur la carte des sites proposée par la FFVL et l'IGN. S.Ramus rappelle que le site du Belvédère est en outre un terrain à gestion privée, dont la maîtrise revient à l'école Alto.

P.Rabot demande si le club a des projets de vols « randonnées ». V.Danel lui indique que plusieurs initiatives ont déjà eu lieu, parfois annoncées sur la boîte vocale. P.Volcke précise que des projets de vols-randonnées en moyenne ou haute montagne pourraient être lancés en 2004.

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## Rapport financier

Voir documents en annexe

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## Election du nouveau comité directeur

Conformément aux statuts, il est procédé à l'élection du nouveau comité directeur (40 votants). Mis en cause personnellement au cours de l'AG par les représentants de l'école Alto, Vincent Danel décide de ne pas se représenter au comité directeur. En outre, deux membres du club retirent leur candidature (G.Buissière, J-C.Lecomte).

- se présentent : T.Bailly, M.Bellet, J-M.But, R.Candotto, P.Issartel, L.Gourdon, C.Masson, A.Perrin, J.Sisti, P.Villiet, P.Volcke
- sont élus (nombre de voix) : T.Bailly (40), M.Bellet (40), J-M.But (40), R.Candotto (40), P.Issartel (38), L.Gourdon (40), C.Masson (40) , A.Perrin (40), J.Sisti (40) , P.Villiet (39), P.Volcke (40).
- le comité directeur se réunit et constitue son bureau: Président - Maurice Bellet, Secrétaire - P.Volcke, Trésorier - L.Gourdon
- le bureau est présenté à l'assemblée générale qui confirme le bureau par un vote à mains levées

Maurice Bellet remercie V.Danel pour son engagement auprès du club durant ces quatre dernières années.

*L'assemblée générale est close à 20h30. La journée se termine par un repas et une soirée dansante. Le reportage « Farengi Amora », primé à la coupe I care 2003, est projeté (réalisé par Guillaume Bellet, membre du club).*

- Annexes -

<b>RAPPORT FINANCIER 2003</b>
-------------------------------

Le budget de cette année a été caractérisé par un équilibre difficile à réaliser, toutes les activités prévues ont eu lieu et même plus, au lieu des 50 à 60% habituelles. Météo très favorable !

Grâce au solde financier de l'année dernière, dû à l'attribution tardive des subventions, nous avons pu financer toutes ces activités à hauteur de **9135,35€** (en 2002 :4495,15 €) avec seulement 6249,40€ de recettes à la date du jour.

Nous attendons la subvention FNDS pour la fin de l'année (1980€), le reliquat de la subvention FFVL par la LRAVL (500€) et le remboursement de frais de formation et de location de terrain par le CODEVOLI pour 749,87€, ce qui nous permettra de retrouver notre fond de caisse du début d'année de 970 €.

COMPTE DE RESULTATS AU 25 10 2003
-----------------------------------

SOLDE AU CCP AU 25 10 2003	1478,91 €
CHEQUES A ENCAISSER	0
CHEQUES AU DEBIT	1279,09 €
ESPECES EN CAISSE	0
<b>TOTAL EN CAISSE</b>	<b>199,82 €</b>
RESTE A PAYER :	
AIDE COMPETITEURS	800€
REPAS CLUB FIN D'ANNÉE	600 €
<b>TOTAL A PAYER</b>	<b>1400 €</b>
SUBVENTIONS ACCORDÉES ET NON PARVENUES :	
FFVL (LRAVL)	500€
FNDS	1980€
CODEVOLI	749,87€
<b>TOTAL A ENCAISSER</b>	<b>3229,87€</b>
<b>TOTAL EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1829,87€</b>

**BUDGET REALISE 2003**

DEPENSES		DEBITS PREVISIONNEL	CREDITS PREVISIONNEL	DEBITS REALISES	differences	CREDITS ENCAISSES	differences
OBLIGATOIRES							
	SECRETARIAT	500,00 €		<b>396,23 €</b>	103,77 €		
	ASSURANCE RC	75,00 €		<b>26,41 €</b>	48,59 €		
	SITE WEB	52,00 €		<b>0,00 €</b>	52,00 €		
	ADHESION PARC 4 MONTAGNES	40,00 €		<b>38,00 €</b>	2,00 €		
	CODEVOLI	600,00 €		<b>535,09 €</b>	64,91 €		
	ATTERRISSAGE ST MARTIN	76,00 €		<b>236,00 €</b>	-160,00 €		
	Frais de siège	100,00 €		<b>24,40 €</b>	75,60 €		
objectifs							
FORMATIONS	Qualific biplaces, accompagnateurs club, directeur épreuve	<b>1 500,00 €</b>		1 053,87 €	446,13 €		
SECURITE	Stage P I V, journées debut de saison, plages parachute	<b>1 500,00 €</b>		2 732,00 €	-1232,00 €		
COMPETITEURS	remboursement 50% frais inscriptions Competitions	<b>1 500,00 €</b>		0,00 €	1 500,00 €		
VIE CLUB	SORTIES ENCADRÉES navettes+encadrement club +pro	<b>2 378,00 €</b>		2 008,87 €	369,13 €		
COMPETITION	Competition Championat de France1 epreuve Vercors	<b>1 400,00 €</b>		1 421,41 €	-21,41 €		
ACTIONS JEUNES	subvention 50% montant des journées et formation club	<b>600,00 €</b>		0,00 €	600,00 €		
	subvention 50% journées et formations FFVL (ligue)	<b>978,00 €</b>		0,00 €	978,00 €		
	remboursement 100% frais engagement competition	<b>300,00 €</b>		0,00 €	300,00 €		
SOLIDARITÉ	parrainage(solidarité)	150,00 €		0,00 €	150,00 €		
	BIPLACES associatifs, journées decouvertes	250,00 €		98,00 €	152,00 €		
présence ds collectivité	participations aux manifestations demonstration, biplaces	100,00 €		63,07 €	36,93 €		
	AMENAGEMENTS DES SITES	152,53 €		0,00 €	152,53 €		
	frais de representation divers fonctionnement	500,00 €		500,00 €	0,00 €		
	EQUIPEMENTS, VETEMENTS ET ACCESSOIRES	750,00 €		0,00 €	750,00 €		
RECETTES			<b>EUROS</b>				
	COTISATIONS :120 membres		<u>2 760,00 €</u>		2 520,00 €	-240,00 €	
	SUBVENTION FFVL		3 000,00 €		500,00 €	-2500,00 €	
	SUBVENTION MAIRIE LANS EN VERCORS		152,45 €		0,00 €	-152,45 €	
	SUBVENTION F N D S		3 000,00 €		0,00 €	-3000,00 €	
	CODEVOLI (SITES ET FORMATION)		1 000,00 €		0,00 €	-1000,00 €	
	EQUIPEMENTS, VETEMENTS ET ACCESSOIRES		1 000,00 €		70,00 €	-930,00 €	
	MANIFESTATION DIVERSES, TOMBOLA		228,67 €		0,00 €	-228,67 €	
	Sponsorings L'etancheur		110,41 €		0,00 €	-110,41 €	
	SORTIE ENCADRÉES		1 000,00 €		1 547,90 €	547,90 €	
	COMPETITIONS		1 250,00 €		1 611,50 €	361,50 €	
<b>TOTAUX</b>		<b>13 501,53 €</b>	<b>13 501,53 €</b>	<b>9 133,35 €</b>	<b>4 368,18 €</b>	<b>6 249,40 €</b>	<b>7 152,13 €</b>

**BUDGET CLUB LANS EN L'AIR PREVISIONNEL 2004**

<b>DEPENSES</b>	<b>DEBITS</b>	<b>CREDITS</b>
<b>OBLIGATOIRES</b>		
SECRETARIAT	500,00 €	
ASSURANCE RC	75,00 €	
SITE WEB	52,00 €	
ADHESION PARC 4 MONTAGNES	40,00 €	
CODEVOLI	600,00 €	
ATTERRISSAGE ST MARTIN	76,00 €	
Frais de siège	100,00 €	
objectifs		
FORMATIONS	1 500,00 €	
SECURITE	1 500,00 €	
COMPETITEURS	1 500,00 €	
VIE CLUB	2 378,00 €	
COMPETITION	1 400,00 €	
ACTIONS JEUNES	400,00 €	
	720,00 €	
	318,00 €	
SOLIDARITÉ	150,00 €	
	250,00 €	
présence ds collectivité	100,00 €	
	152,53 €	
	500,00 €	
	500,00 €	
<b>RECETTES</b>		
COTISATIONS 120 membres		<u>2 070,00 €</u>
SUBVENTION FFVL		3 000,00 €
SUBVENTIONMAIRIE LANS EN VERCORS		152,45 €
SUBVENTION F N D S		3 000,00 €
CODEVOLI ( SITES ET FORMATION )		1 000,00 €
EQUIPEMENTS , VETEMENTS ET ACCESSOIRES		1 000,00 €
MANIFESTATION DIVERS ES ,TOMBOLA		228,67 €
Sponsorings L'etancheur		110,41 €
SORTIE ENCADREES		1 000,00 €
COMPETTIONS		1 250,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>12 811,53 €</b>	<b><u>12 811,53 €</u></b>